

LORS DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION DES TEMPS EN DISTANCIEL SYNCHRONES VOUS SERONT PROPOSÉS SOUS LA FORME DE VISIOCONFÉRENCES.



CES TEMPS DE FORMATION DOIVENT ÊTRE SUIVIS AVEC LA MÊME RIGUEUR QUE LES TEMPS DE FORMATION EN PRÉSENTIEL.

AINSI NOUS VOUS DEMANDONS DE...

- ☐ participer à l'ensemble du dispositif ou être en mesure de justifier vos absences.
- ☐ compléter le googleform d'émargement qui sera déposé dans le chat au cours de la session ou reçu par mail.
- ☐ vous isoler pour rester concentrés et fermer toutes les applications de l'ordinateur ou smartphone non nécessaires au suivi de la session.
- ☐ tester la connexion 15 minutes avant le début de la visio afin d'être opérationnels à l'heure.
- ☐ vous connecter en utilisant l'adresse ISFEC. Vous ne devez pas utiliser d'adresse gmail personnelle nécessitant un droit d'accès spécifique à la visio.
- ☐ activer la caméra et désactiver le micro en dehors de vos interventions.
- ☐ rester attentifs et participatifs pendant toute la durée de la session (poser des questions, répondre aux sollicitations oralement ou dans le chat, en fonction des consignes de l'intervenant, etc). Cette posture active participe à l'évaluation de votre investissement en formation.
- ☐ ne pas quitter la session avant la fin, sauf indication particulière de l'intervenant (pause, recherche, exercice...) ou avoir prévenu l'intervenant au début de la visio. Penser aussi à couper vos caméras lors des temps de pause.
- ☐ ne pas enregistrer de session en visioconférence dans le respect du droit à l'image de vos collègues et du formateur. (Art. 2-4 du règlement intérieur de l'ISFEC)



SI VOUS COCHEZ TOUTES CES CASES, VOUS ÊTES PRÊTS POUR VOS VISIOCONFÉRENCES !

*Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter l'assistante responsable de votre parcours de formation. Awa THIAM/Laurine ANDRIEUX (Master), Mariama GUIRASSE (PES), Zoraida LE BAUT (CAFEP) ou Fabiella MOULANE (CAER).*